

PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS

PROJET SPÉCIFIQUE À TEMPS PLEIN

CORPS D'EMPLOI :	Travailleur(euse) social(e) ou agent(e) de service social
SERVICE :	Direction des affaires étudiantes et communautaires
TRAITEMENT ANNUEL :	43 765 à 80 572 \$
PÉRIODE DE TRAVAIL :	du 1 ^{er} septembre 2018 au 28 juin 2019

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en travail social, psychologie ou sexologie;
- Être membre d'un ordre professionnel;
- Posséder au moins 3 ans d'expérience, particulièrement en intervention auprès des jeunes adultes, intervention en violences et harcèlement et en animation du milieu;
- Posséder une bonne connaissance de la langue française parlée et écrite.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur candidature par courriel à ress.humaines@cegeptr.qc.ca **au plus tard le 5 septembre 2018 à 16h** en inscrivant dans l'objet : « P2018-03PSEXT ».

Cégep de Trois-Rivières
Le 22 août 2018

Direction des ressources humaines

NATURE DU TRAVAIL

Les emplois de travailleuse ou travailleur social (ou d'agente ou agent de service social) comportent plus spécifiquement la prévention, le dépistage et l'intervention auprès des étudiantes et étudiants qui vivent ou qui sont susceptibles de vivre des difficultés affectives, sociales, scolaires ou familiales.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne titulaire de ce projet :

- participe à titre de personne ressource à la mise en œuvre d'une politique pour contrer les violences à caractère sexuelles;
- élabore et met en place des programmes de prévention et de formation notamment en matière de violence à caractère sexuel;
- élabore, fait la promotion et anime des activités collectives d'information, de dépistage, de sensibilisation, de prévention en lien avec la santé affective et sexuelle;
- conseille les membres de la communauté collégiale qui s'adressent à elle sur les problématiques reliées aux violences et au harcèlement;
- participe à l'offre des services psychosociaux du Collège avec l'équipe en place;
- peut être appelée à intervenir dans des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution ;
- assure la tenue des dossiers selon les normes du Collège ou de son ordre ;
- prépare et présente un bilan du travail de l'année;
- fait de la représentation auprès d'organismes à la demande de son supérieur immédiat;
- au besoin, accomplit toute autre tâche connexe.